



## Politique en matière de responsabilité sociale d'entreprise

La politique en matière de responsabilité sociale d'entreprise d'Enbridge se définit comme suit :

- exercer nos activités d'une manière socialement et éthiquement responsable;
- protéger l'environnement et assurer la sécurité des gens;
- appuyer les droits de la personne;
- mobiliser, respecter et appuyer les collectivités dans lesquelles nous exerçons nos activités, tout en respectant et en appuyant leur culture et leur savoir.

Conformément à son énoncé sur la conduite des affaires\*, Enbridge veillera à prendre en considération et à appuyer toutes les questions liées à la responsabilité sociale d'entreprise, tant dans le cadre de ses activités d'exploitation que dans ses processus administratifs, tout en tenant compte des meilleurs intérêts de ses parties prenantes. Enbridge tient résolument à être reconnue comme chef de file de la responsabilité sociale d'entreprise et elle reconnaît que, ce faisant, elle accroîtra grandement la valeur offerte aux actionnaires.

La présente politique s'applique aux activités d'Enbridge Inc. et des filiales dont elle détient le contrôle ou menées en leur nom, où que ce soit dans le monde.

Tous les employés et entrepreneurs d'Enbridge doivent intégrer à leurs activités quotidiennes les principes de responsabilité sociale d'entreprise définis dans la présente politique. Les responsables d'Enbridge serviront de modèles en intégrant ces principes dans toutes leurs décisions d'affaires. De plus, ils veilleront à mettre en place les structures d'entreprise requises pour cerner et surveiller les enjeux inhérents à notre responsabilité sociale d'entreprise en vue de gérer notre performance à cet égard dans tous nos secteurs d'activité.

La politique d'Enbridge s'appuie sur les principes ci-dessous et s'inspire des normes actuelles et émergentes en matière de responsabilité sociale d'entreprise.

### Éthique commerciale et transparence

Enbridge s'engage à maintenir les plus hautes normes d'intégrité et de gouvernance d'entreprise de façon à continuer d'exécuter ses activités quotidiennes avec excellence et à susciter la confiance dans ses systèmes de gouvernance.

Enbridge s'engage à exercer ses activités de manière franche, honnête et éthique.

Enbridge reconnaît qu'il est crucial de protéger tous ses actifs humains, financiers, mobiliers, informationnels, sociaux et environnementaux, ainsi que la bonne réputation de l'entreprise.

Enbridge communiquera sa politique en matière de responsabilité sociale d'entreprise à ses associés, à ses entrepreneurs et à ses fournisseurs et leur fournira l'appui dont ils ont besoin pour s'y conformer.

Enbridge s'engage à mesurer et à vérifier ses programmes de responsabilité sociale d'entreprise ainsi qu'à en faire rapport publiquement.

## **Environnement, santé et sécurité**

Enbridge a pris l'engagement de protéger la santé et la sécurité de toutes les personnes touchées par ses activités, tant ses employés et entrepreneurs que la population en général. Pour ce faire, elle s'engage à offrir un milieu de travail sain et sécuritaire où la santé et la sécurité des personnes n'est jamais compromise. Enbridge mise sur un milieu sans accident dans lequel tout est mis en œuvre pour réduire l'empreinte écologique de l'entreprise, en collaboration avec autrui, ses pairs et ses parties prenantes, en vue d'encourager des pratiques écologiques et responsables et de favoriser l'amélioration continue.

Enbridge a à cœur la protection et la gérance de l'environnement.

Enbridge reconnaît que la prévention de la pollution, la biodiversité et la conservation des ressources sont le fondement d'un environnement durable. Par conséquent, elle intégrera efficacement ces principes dans ses décisions d'affaires.

Enbridge estime que tous les membres de son personnel sont responsables et redevables de la sécurité au travail et qu'ils doivent favoriser des méthodes de travail sûres qui respectent l'environnement.

## **Relations avec les parties prenantes**

Enbridge établira des liens de coopération clairs, honnêtes et respectueux avec ses parties prenantes.

Enbridge s'engage à nouer un dialogue constructif en temps opportun avec toutes ses parties prenantes, notamment ses actionnaires, ses clients, ses employés, les premiers peuples, les pouvoirs publics, les organismes de réglementation et les propriétaires fonciers.

## **Relations avec les employés**

Enbridge s'engage à promouvoir un milieu de travail diversifié dans lequel ses employés sont traités dignement et équitablement dans le respect de leurs aspirations et objectifs professionnels.

Enbridge appliquera des pratiques de travail équitables dans le respect des lois en vigueur dans les pays et les régions où elle exerce ses activités.

Enbridge s'engage à offrir des chances égales à tous et à tous les égards et ne tolérera aucune forme de conduite illicite dans les lieux de travail, y compris la discrimination, l'intimidation ou le harcèlement.

## **Droits de la personne**

Enbridge reconnaît que c'est aux gouvernements qu'incombe au premier chef la responsabilité de promouvoir et de protéger les droits de la personne; par conséquent, dans sa sphère d'influence, elle veillera à appuyer et à respecter les efforts des pouvoirs et des organismes publics.

Enbridge ne tolérera aucune violation des droits de la personne et ne participera à aucune activité qui sollicite ou encourage une violation des droits de la personne pas plus qu'elle n'en sera complice.

Enbridge s'efforcera toujours d'instaurer un climat de confiance, d'adopter des pratiques mutuellement avantageuses et d'être respectueuse de la dignité humaine et des droits de la

personne dans toutes ses relations d'affaires, y compris respecter la culture, les coutumes et les valeurs des personnes et des groupes avec lesquels elle engage des relations.

### **Investissement communautaire**

Enbridge insiste sur l'importance d'adopter une démarche collaborative, consultative et de partenariat dans ses programmes d'investissement communautaire.

Enbridge intégrera les questions d'investissement communautaire dans ses processus de prise de décision et ses pratiques commerciales et elle contribuera au renforcement des capacités locales en vue d'établir des relations mutuellement avantageuses avec les collectivités.

Enbridge contribuera à la qualité de vie dans ses collectivités d'accueil en appuyant des programmes novateurs dans les domaines de la santé, de l'éducation, des services sociaux et de l'environnement ainsi que des projets culturels et communautaires.

Enbridge s'efforcera de contribuer à la création d'emploi et de retombées économiques dans les collectivités où elle exerce ses activités.

*\*L'acceptation annuelle, par voie de signature, de l'énoncé sur la conduite des affaires fait partie des conditions d'emploi à Enbridge. La politique sur la responsabilité sociale d'entreprise prend appui sur les documents ci-dessous :*

- *Politiques concernant l'environnement, la santé et la sécurité*
- *Politique concernant les premiers peuples*
- *Les principes volontaires de la sécurité et des droits de la personne*
- *Politique d'investissement dans les collectivités*
- *Politique en matière de protection des renseignements personnels*
- *Engagements en matière de changements climatiques*